



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français ▼

Phishing (hameçonnage)

Vérfié le 30 novembre 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Le *phishing* ou *hameçonnage* est une forme d'escroquerie qui se déroule sur internet. Cela consiste à récupérer vos données personnelles par la tromperie, puis à les utiliser de manière malveillante, par exemple pour faire des achats. Si vous recevez un mail d'un expéditeur qui se fait passer pour un organisme officiel ou familial (banque, impôts, Caf) et qui veut avoir accès à vos données personnelles sur internet vous devez refuser. Si vous avez déjà accepté, vous devez porter plainte.

Comment se passe le phishing ?

Vous recevez un mail qui semble provenir d'un site familial ou d'organisme officiel (banque, impôt, caf, ameli).

Ce mail est volontairement alarmiste. Il peut s'agir par exemple d'un compte bientôt expiré, d'un colis reçu ou d'un remboursement que vous devez recevoir.

Vous êtes invité à cliquer sur une page pour renseigner vos données personnelles. Ces données seront ensuite récupérées par l'auteur du phishing (ou hameçonnage) qui les utilisera pour effectuer des achats ou des opérations bancaires.

Comment traiter le message ?

Aucune administration ou société ne demande vos données bancaires ou votre mot de passe.

Il ne faut pas répondre au mail ni cliquer sur le lien contenu dans le message.

Faire un signalement

Vous pouvez signaler une tentative de phishing sur le site Phishing Initiative. Ce signalement permettra d'alimenter les bases de référence des principaux navigateurs pour bloquer l'accès à ces sites.

Ministère chargé de l'intérieur

Accéder au
service en ligne ↗
(<https://phishing-initiative.fr>)

Vous pouvez aussi signaler le phishing aux services de police sur le site internet signalement (Pharos).

Ministère chargé de l'intérieur

Accéder au
service en ligne ↗
(<https://www.internet-signalement.gouv.fr/PortailWeb/planets/SignalerEtapeInformer!load.action>)

Enfin, vous pouvez aussi contacter Info Escroqueries.

Où s'adresser ?

▸ Info Escroqueries

Par téléphone

0 805 805 817

Du lundi au vendredi de 9h à 18h30.

Numéro vert (appel gratuit depuis la France).

Comment se protéger ?

- Installer un logiciel anti-spam
- Être vigilant si vous recevez un mail qui vous demande une action urgente
- Entrer manuellement l'adresse (URL) du site dans le navigateur

Textes de loi et références

- Code pénal : articles 313-1 à 313-3 [↗](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006165331) (https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006165331)
Escroquerie
- Code pénal : article 226-4-1 [↗](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042193593) (https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042193593)
Usurpation d'identité

Services en ligne et formulaires

- Signaler un site de phishing (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R47282>)
Service en ligne
- Signaler un contenu internet illégal (internet-signalement : Pharos) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R17674>)
Service en ligne

Pour en savoir plus

- Phishing (hameçonnage ou filoutage) [↗](https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/Phishing-hameconnage-ou-filoutage) (https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/Phishing-hameconnage-ou-filoutage)
Ministère chargé de l'économie

Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

Nous connaître

- À propos
- Aide
- Contact

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service Public vous informe et vous oriente vers les services qui permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et de faire vos démarches du quotidien.

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- [legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr)
- [gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr)

- data.gouv.fr

Nos partenaires

-

[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0